

INTITULE FORMATION

Préparation au concours d'entrée en Institut de Formation de Cadres de Santé (IFCS)

PUBLIC

Professionnels des quatorze filières paramédicales : audioprothésiste, diététicien, ergothérapeute, infirmier, manipulateur en électroradiologie médicale, masseur-kinésithérapeute, opticien-lunettier, orthophoniste, orthoptiste, pédicure-podologue, psychomotricien, préparateur en pharmacie, technicien en analyses biomédicales.

PREREQUIS

Pour intégrer la Préparation, vous devez être titulaire d'un Diplôme d'Etat ou d'un équivalent de l'une des professions précitées.

OBJECTIFS

- Se préparer aux épreuves de sélection écrite et orale pour entrer en formation de Cadre de Santé
- Se former aux méthodologies de synthèse et de commentaire de textes pour l'épreuve écrite
- Développer ses capacités d'analyse, de synthèse et d'argumentation
- Soutenir une argumentation par écrit et à l'oral
- Enrichir sa culture professionnelle pour favoriser la prise de recul sur la fonction de cadre de santé : politique de santé, réformes et organisation du système de santé, thématiques et actualités professionnelles dans le domaine de la santé et de la formation
- Développer une posture réflexive en lien avec la fonction de cadre de santé en unité de soins ou en institut de formation
- Réaliser des analyses de pratiques professionnelles
- Elaborer son dossier de candidature pour l'épreuve orale (curriculum vitae, conception de la fonction de cadre de santé, projet écrit)
- Valoriser son projet devant un jury
- S'exercer à l'épreuve orale et en tenant compte des conseils d'amélioration
- Développer sa capacité de recherche documentaire

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

La Préparation Cadres de Santé permet de se présenter aux épreuves de sélection à l'entrée en formation cadres de santé dont l'accès est régi par l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé (descriptif des épreuves décrites dans le référentiel).

COMPETENCES ACQUISES A LA FIN DE LA FORMATION

L'apprenant sera en capacité :

- d'appliquer les méthodologies de l'écrit : analyse de texte, synthèse et commentaire de textes ;
- d'effectuer une recherche documentaire ;
- de produire une fiche de lecture synthétique ;

- de rédiger son CV, son projet et de les valoriser à l'oral devant le jury ;
- de mettre en valeur ses connaissances sur les thématiques lors de l'épreuve écrite et/ou lors des échanges avec le jury : politique sanitaire, réformes et organisation du système de santé, actualités professionnelles (cadre de santé en unité de soins et en formation).

PROGRAMME

Formation d'une durée totale de **88 heures** par apprenant (**15 jours** de présence à l'Institut entre septembre 2023 et mars 2024).

82 heures de formation théorique et pratique (face à face pédagogique, travaux en sous-groupes, tables rondes, 2 écrits blancs avec corrections personnalisées et débriefing avec l'enseignante, une épreuve orale blanche devant un jury de professionnels avec débriefing individuel et collectif).

6 heures de formation à distance (3h webconférences, 1 écrit blanc à distance).

Dates des enseignements au Campus Paramédical CHU Dijon :

- ✓ *Accueil: 12/09/23.*
- ✓ *Méthodologie de l'écrit : 12/09/23, 19/09/23, 7/11/2023, 21/11/23, 9/01/24, 13/02/2024.*
- ✓ *Méthodologie de l'oral : 19/09/23, 8/11/23, 21/11/23, 9/01/24, 23/01/24, 06/02/24, 19/03/2024.*
- ✓ *Dossiers thématiques et analyse de pratiques : 12/09/23, 18/09/23, 6/10/23 (distanciel), 7/11/23, 8/11/23.*
- ✓ *Ressources documentaires, veille : 19/09/2023, 12/12/23, 23/01/24, 6/02/24, 13/02/24.*
- ✓ *Tables rondes : 12/12/23, 6/02/2024.*
- ✓ *Ecrits blancs : 6/10/23 (à distance) ; 12/12/23 et 19/01/24 (à l'institut).*
- ✓ *Oraux blancs : ½ journée par apprenant à l'institut comprenant une épreuve blanche (30 mn d'épreuve devant jury, des observations d'autres oraux, des conseils) : 18 ou 19/03/24 (à confirmer).*
- ✓ *Echanges responsables de formation IFCS et étudiants cadres de santé en formation : 19/01/2024.*
- ✓ *Bilan de formation : 19/03/2023.*

Première journée de formation : pot d'accueil dès 8 H 45. Pour les autres journées, les horaires seront définis sur le planning entre 9 h 00 et 17 h 00.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports didactiques
- Webconférences sur des thèmes d'actualité
- Accompagnement personnalisé, mobilisation de l'expérience des apprenants
- Travail personnel en intersessions et en sous-groupes
- Mises en situations pédagogiques (3 écrits, 1 oral blanc devant un jury) en présentiel et en distanciel
- Tables rondes animées par des professionnels des domaines de la santé, du social et de la formation
- Veille législative, règlementaire et bibliographique thématique via les supports du Centre de Ressources Documentaires
- Accès au logiciel et aux ressources documentaires (revues spécialisées, dossiers thématiques...) du Centre de Ressources Documentaires du CHU Dijon
- Accès aux évènements du Campus Paramédical et de l'IFCS (Journée Portes Ouvertes, Conférence)

Les intervenants sont qualifiés, expérimentés dans leur domaine d'activité et dans l'enseignement relatifs à la préparation Cadres de santé :

- Universitaires.
- Documentalistes.
- Cadres de santé, cadres supérieurs de santé.
- Directeur des soins.
- Directeurs d'hôpital et d'établissement sanitaire, social, médicosocial.

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

Auto-évaluation de positionnement liée à la rédaction d'un écrit, 3 écrits blancs corrigés avec annotations personnalisées, 1 épreuve orale avec débriefing personnalisé, questionnaire de satisfaction en fin de formation.

ATTESTATION

Délivrance d'une attestation sanctionnant le suivi de l'intégralité du cursus de la formation à l'issue de la session.

EFFECTIFS

25 apprenants au maximum avec des temps de formation en groupe complet et en sous-groupes.

TARIFS

1 900 euros de frais de formation

Des prises en charge financières sont possibles, elles dépendent de votre situation. Nous vous invitons à vous rapprocher du service formation de votre employeur.

DELAIS ET MODALITES D'ACCES

Une session de formation chaque année. Début en septembre jusqu'en Mars N+1.

Inscription à confirmer auprès du service Formation Continue du Campus Paramédical avant le 17/07/2023 avec justificatif de prise en charge employeur ou d'autofinancement.

Les dates sont précisées sur le site Internet : [Formation continue | CHU Dijon Bourgogne \(chu-dijon.fr\)](#)

ACCESSIBILITE

Concernant l'accessibilité, l'Institut étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap. Nous nous invitons à nous contacter pour obtenir des informations. Vous pouvez également contacter un référent handicap du Campus Paramédical pour avoir des renseignements.

CONTACTS

Directrice : Yamina KROUK

Responsable de la formation : Caroline ANDRE, Responsable des Formations Continues

Secrétariat : Hakima CHOUAL - campusp-formationcontinue@chu-dijon.fr - 03.80.29.39.96

Site(s) internet : www.chu-dijon.fr / emploi-formations/ campus paramédical/formation continue